



Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de La Braconne

N°34 octobre 2017

Éditorial

C'est avec un réel enthousiasme que Fabienne Godichaud, maire de Saint-Michel accepte d'accueillir notre association pour la tenue de la prochaine assemblée générale. Quel plaisir pour nous de revenir sur la commune de Saint-Michel pour honorer les Résistants charentais fusillés en Braconne ou en d'autres lieux.

Il faut dire que la commune de Saint-Michel a payé un très lourd tribut dans les fusillades de la Braconne **Jean Barrière - Paul Bernard - René Jean Gallois - René Michel - Marc Nepoux - Marcel Nepoux**

De nombreuses rues de cette commune portent les noms de Résistants et déportés ... **Pierre Chaumette - Léon Jean Doucet - Marc Doucet - Jean Lajudie**

33^{ème} Assemblée Générale de l'ASFB

Samedi

28 octobre 2017

9 h

à Saint-Michel (16)

Logis de Chantoiseau

Programme de la matinée

9 h 00 Accueil des adhérents et invités

9 h 15 Le mot d'accueil – Mme Fabienne GODICHAUD, maire de Saint-Michel
Assemblée générale (ASFB)

Rapports d'activités et moral

Rapport financier et rapport des vérificateurs

Diaporama de la cérémonie 2017

Cérémonies de la Braconne 2018

Élections au conseil d'administration & vérificateurs des comptes

Questions diverses

Le mot de la fin – Mme Fabienne GODICHAUD, maire de Saint-Michel

11 h 00 Vernissage du recueil de poésie de Michel DAVID « Mémoire de Braconne »
Verre de l'amitié offert par la municipalité de Saint-Michel

12 h 00 Dépôt de fleurs au monument aux Morts (cimetière derrière la mairie)

13 h 00 Repas pris en commun au « Bistrot d'Sam », avenue de la République à Saint-Michel.

Les adhérents à jour de leur cotisation 2017 trouveront ci-jointe leur convocation à cette assemblée générale qui se terminera autour d'un repas pris en commun .

Menu à 18 € (Apéritif, vin et café compris)

Réservations : avant le 18 octobre 2017 auprès de Michèle Dessendier

Tél. : 06 22 21 67 84

CEREMONIE 2017 Samedi 13 mai 2017

Malgré le devoir de réserve qui s'imposait aux autorités durant la période électorale (élections présidentielles), quelques personnalités civiles et militaires se sont déplacées dans la clairière de la Braconne pour venir honorer les Résistants charentais auprès des amis et familles des fusillés de la Braconne.

Nous avons pu rencontrer des arrières-arrières petits-enfants de fusillés. C'est un encouragement pour notre association à poursuivre la transmission de l'histoire de la Braconne.

Vous connaissez notre envie de transmettre pour que le sacrifice de nos aînés ne reste pas vain. Nous utilisons tous les moyens qui s'offrent à nous : la cérémonie, la présence auprès des jeunes dans les écoles, à la remise des récompenses au concours de la Résistance, les nouveaux réseaux de communication (un site internet), et aussi au travers de livres.

A ce sujet, nous vous avons annoncé lors de l'assemblée générale de 2016 qui s'est tenue à Mornac, le

projet d'une nouvelle édition des poèmes de Michel David. Tous les volumes de l'édition parue en 2003 sous le titre « Clairière de Braconne » ont été épuisés. Ils ont été mis en vente à l'occasion de nos cérémonies et remis aux personnalités que notre association a eu l'honneur d'accueillir. Mais en plus, chaque année notre association en offre aux lauréats du Concours de la Résistance.

Cette nouvelle édition qui aura pour titre « Mémoire de Braconne » reprendra la totalité des poèmes contenus dans l'édition de 2003. Mais on y trouvera aussi des poèmes et textes de Michel David parus dans d'autres publications et se rapportant aux fusillés de la Braconne.

Dès sa création, notre association a pensé que la poésie avait aussi sa place dans le souci nécessaire de maintenir vivante la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre Liberté d'aujourd'hui.

Extrait du discours de Michèle Dessendier

Dans son discours, la Présidente a eu une pensée pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer et venir aux cérémonies.

« Comme chaque année, à l'approche de cette cérémonie, nombreux sont ceux qui me téléphonent pour me dire qu'il leur devient difficile d'être parmi nous car ils sont dans l'incapacité de se déplacer. Je les incite à faire appel aux plus jeunes pour qu'ils soient accompagnés et qu'ils puissent partager un instant de souvenir.

N'hésitez pas à transmettre à vos jeunes dans vos familles, dans votre entourage, l'histoire de la Braconne, c'est ainsi qu'ils viendront vous accompagner à chaque rendez-vous important dans cette clairière.

Il faut les informer et éveiller en eux un esprit de Résistance.

La Résistance développe des réflexes unitaires, enseignant la coopération entre couches sociales, confessions ou opinions différentes. Elle a appris à mobiliser les hommes autour de quelques grandes valeurs éthiques : le

courage, l'honneur, la liberté, la fraternité, l'humanisme et la tolérance. Elle donne la priorité à l'intérêt général plutôt que l'intérêt particulier. A plusieurs reprises dans son histoire, la France a su trouver au plus profond d'elle-même des forces pour faire face à des situations qui mettaient en cause son avenir.

Le moment n'est-il pas venu de faire revivre l'esprit de Résistance ?

Lutter pour arriver à un monde meilleur et avoir une autre vie : c'est formidable ! C'est la cause la plus grande qu'on n'ait jamais connue dans toute l'histoire humaine. Évidemment, il n'y a pas de bureaux de recrutement pour le faire mais quand on a fait la Résistance, il n'y avait pas de bureau de recrutement non plus. On s'engageait ! Chacun, de là où il était, de là où il pouvait.

Le message de la Résistance appartient désormais à nos jeunes.

Résister aux oppressions et combattre pour la liberté : au regard des révolutions qui persistent ou éclatent aujourd'hui autour de la planète, il semble que ce message soit toujours d'actualité."



Michel Dupré et ses amis, qui se sont spontanément proposés pour amener leur véhicule d'époque, c'est une passion empreinte de respect pour tous les Résistants qui les conduit à s'associer aux cérémonies du souvenir.

Les jeunes du Conseil communal de Brie

Pour conclure cette prise de parole, les jeunes du conseil communal de Brie ont lu des extraits de lettres des fusillés de la Braconne.

Témoignage de l'aumônier Tehann Gress par Estéban

Lettre de Raymond Corbiat par Alice et Naël

Lettre de René Michel par Anna, Jules et Théo

Lettre de René Gallois par Lou-Anne et Ilyes

Lettre de Paul Bernard par Valentin et Angeline

Auparavant, ils avaient interprété la Marseillaise aux côtés de Noëlle Longueville, Patricia Urbajtel et Jacques Bernard.

L'hymne national a retenti face au mur du monument, son écho au cœur de la clairière a provoqué une émotion intense.



Ces jeunes citoyens sont des acteurs participatifs de nos cérémonies, nous les en

Après l'appel aux Morts effectué par Colette Baud-Marciquet et Jacques Bernard

« Pour honorer les autres résistants dont les noms figurent désormais sur les stèles inaugurées en 2006, nous avons choisi de mettre à l'honneur celles d'Angers, de Poitiers Biard, et la stèle dédiée aux Résistants inconnus et méconnus.

Ainsi, chaque année, nous parcourons les différents lieux de fusillades. »

Hommage rendu à Robert Geoffroy au cours de la cérémonie du 13 mai 2017

Au cours de cette cérémonie, l'Association pour le souvenir des fusillés de La Braconne a souhaité, aujourd'hui, honorer la mémoire d'un de ces jeunes hommes qui ont été fusillés dans cette tragique clairière. Pour des raisons encore incertaines son nom ne figure pas sur le grand mur qui est en face de nous et qui fut érigé en 1945 en hommage aux résistants qui furent ici fusillés. Il s'appelait Robert Geoffroy.

Robert Geoffroy avait 33 ans. Il était un responsable en Charente de l'OCM, Organisation Civile et Militaire, un de ces nombreux groupes de résistants qui se sont constitués, souvent à l'écart des forces organisées des grandes formations politiques de cette époque troublée. L'OCM regroupait principalement

des citoyens issus des classes moyennes. Robert Geoffroy était artisan plâtrier-peintre.

En septembre 1943 une opération policière vise les membres de ce groupe. Robert Geoffroy fait partie des seize résistants qui sont arrêtés et renvoyés devant le tribunal militaire allemand. Ils sont tous les seize condamnés à mort. Robert Geoffroy et deux de ses camarades seront fusillés ici-même, dans cette clairière, le 15 janvier 1944, en même temps que sept autres résistants de Charente.

Avec le concours des services départementaux de l'État, le Ministère de la Défense, le 24 novembre 2004, a reconnu Robert Geoffroy « Mort pour la France » pour « avoir fait partie des résistants fusillés par les allemands dans la forêt de La Braconne ».

L'assemblée s'est ensuite retrouvée en haut du chemin du souvenir autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Brie et servi par la sympathique équipe de la commission animation municipale sous la houlette de Daniel Lacourarie, adjoint municipal et adhérent de notre association.

Samedi
28
octobre
2017
à 11 h

Et lorsque le temps se sera écoulé,
lorsque l'historien aura disparu,
le poète apparaîtra.

Mémoire de Braconne

Vernissage du livre de poésie de Michel David
Préface de Michel Boutant, Sénateur de la Charente
Logis de Chantoiseau à Saint-Michel (16)



Dès sa création, l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne a pensé que la poésie avait aussi sa place dans la panoplie des moyens susceptibles de servir le devoir de mémoire. Notamment envers ceux dont les noms figurent sur le mur et les stèles du Monument de La Braconne, dans le département de la Charente.

C'est dans le déroulement du travail poétique qu'il avait entrepris dès l'âge de 21 ans que Michel David avait découvert en 1960 la tragédie qui avait ensanglanté cette clairière de la forêt de la Braconne. Comme il l'a écrit, « cette première vision allait durablement imprégner le travail que j'avais commencé à esquisser ».

Successivement notre association aura édité trois volumes de poèmes de Michel David, en 1986, 1993 et 2003.

Sous le titre *Mémoire de Braconne*, la présente édition reprend, dans une nouvelle présentation, tous les poèmes des trois précédentes, accompagnés de textes parus dans d'autres publications où persistait le souvenir de cette « première vision » dont parle le poète.

Prix du livre : 18 €

Edité par l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne

DE VOUS À NOUS

Pierre N'Gahane, Préfet de la Charente, a remercié par courrier notre association de l'avoir convié à notre cérémonie du 13 mai au Monument des fusillés de la Braconne. « *Il ne me sera malheureusement pas possible d'y être présent* », a-t-il informé notre présidente. « *Nous serons alors dans la période de réserve durant laquelle les membres du corps préfectoral doivent s'abstenir de participer à toute manifestation publique* ». Pour les mêmes circonstances, **Patrick Rullac**, Directeur du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants, n'a pu être présent à cette cérémonie. « *J'ai été très sensible à votre aimable attention et je vous en remercie vivement* » a-t-il écrit à notre présidente.

Notre fidèle ami **Jean-Claude Marquet** a été également empêché d'être avec nous ce 13 mai. « *J'espère cependant pouvoir venir me recueillir devant la stèle de la clairière au cours de l'été. Croyez bien que mon esprit sera présent à 11h00 à vos côtés* ». Nous avons aussi reçu les excuses de **Jean-Marc Choisy**, Maire de Garat.

Bernard Lagarde, Président de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance de la Charente, n'a pas pu répondre favorablement à l'invitation qu'il avait reçue pour cette cérémonie du 13 mai. « *J'espère qu'il n'en sera pas de même l'année prochaine. Et dans l'immédiat je souhaite que cette manifestation soit une réussite dans l'esprit du devoir de mémoire qui nous anime envers ceux qui ont donné leur vie pour la patrie* ».

Jean-Pierre Govignon, Proviseur du Lycée Marguerite de Valois d'Angoulême, a remercié notre association pour

« *son soutien au concours National de la Résistance et de la Déportation* ». Un soutien qui s'est manifesté par la remise de recueils de poèmes aux lauréats du concours des mains de Colette Marciquet et de Michèle Dessendier. « *Très belle organisation, excellente participation des jeunes et beaucoup de simplicité et d'émotion* », a retenu notre présidente.

Nous avons reçu une lettre touchante de **Marcel Auvin**, notre très fidèle ami de Montalembert dans les Deux-Sèvres. « *Malheureusement depuis trois ans nous ne pouvons plus assister à aucune cérémonie pour cause de santé, moi dans mes 92 ans et mon épouse ayant une grave maladie. Mais je reste fidèle à l'association* ». (Il est à jour de sa cotisation de 2017 à laquelle il a ajouté une contribution supplémentaire de 10 €)

Autre fidèle ami, **Claude Gallois**, qui ne veut pas rompre le lien qui s'est tissé avec notre association, nous a envoyé un nouveau petit « coucou » dont il a l'habitude. Celui-ci nous informe de sa nouvelle « *adresse définitive dans les Pyrénées* ». C'est là qu'il recevra désormais notre Lettre du Souvenir.

Dans son édition du 26 juillet, le quotidien **Charente Libre** a consacré un long article à une habitante de l'agglomération d'Angoulême qui parlait pour la première fois du rôle de sa mère au sein de la Résistance en Charente. Rapporté par le journaliste qui s'est entretenu avec elle, sa mère cousait « les vêtements pour le maquis, un réseau de résistants cachés dans les bois à Chasseneuil et en les abritant parfois pour une nuit, sous son toit ».